

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00
Annonces 01.40.58.77.56
Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 40 - page 6

02 - Aisne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin.

LES BAMBINS DE PRÉVERT.

Objet : formuler au nom des élèves et de leur famille des souhaits sur toute question concernant l'organisation du temps périscolaire ; proposer des activités périscolaires festives, sportives, culturelles à l'intention des élèves et de leur famille destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci et à promouvoir l'éveil des enfants ; chercher, étudier et réaliser en commun toutes les améliorations désirables aux conditions matérielles et morales des élèves, et ce dans leurs intérêts et celui des familles, en préservant son indépendance par rapport à toute doctrine ou organisation politique ou religieuse.

Siège social : Ecole Jacques Prévert, rue de l'Eglise, 02100 Saint-Quentin.

Date de la déclaration : 1^{er} décembre 2016.